



**La Chapelle des Marais
(Loire-Atlantique)
Commune de la C.A.RE.N.E.
(Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire)**

RECRUTE

10 agents recenseurs pour collecter les informations en vue du recensement 2025 de la population

Dans le cadre du recensement de la population, la mairie recrute des agents recenseurs du 16 janvier au 27 février 2025.

Le recensement a pour objet le dénombrement des logements et de la population résidant en France.

PROFIL ET MISSIONS :

- * Vous êtes disponible sur la période de recensement.
- * Vous avez une aisance à dialoguer et faites preuve de neutralité, discrétion et confidentialité.
- * Vous êtes à l'aise avec la gestion des démarches administratives, vous êtes en capacité à respecter les procédures de collecte, le planning, les rendez-vous et de rendre compte au coordinateur.
- * En tant qu'agent recenseur, vous êtes chargé de :
 - collecter l'ensemble des informations et documents qui seront ensuite traités par l'INSEE
 - intervenir auprès des personnes habitant un secteur délimité de la commune

CONDITIONS :

- * Avoir 18 ans et plus
- * Être disponible sur l'ensemble de la période de recensement et les demies journées de formation
- * Être mobile afin de couvrir toutes les adresses du secteur confié
- * Posséder un téléphone portable et une adresse mail
- * Permis et véhicule conseillés

DISPONIBILITE :

- * Phase de formation
- * Phase de préparation (une tournée de reconnaissance sur le terrain)
- * Phase de collecte du 16/01 au 27/02/2025

REMUNERATION :

- * 5 € brut par feuille de logement collectée dans la commune
- * 0.52 € brut par dossier d'adresse collective collecté

* 5.25 € brut par bordereau de district collecté dans la commune

* 5.25€ brut par enquête famille

* SMIC horaire au prorata du temps de travail par séance de formation et tournée de reconnaissance

* 0.35 € par km parcouru dans le cadre de la collecte et des formations.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser
avant le 17/11/2024 à :
Monsieur le Maire – Mairie de La Chapelle des Marais – 16, rue de la Brière
44410 LA CHAPELLE DES MARAIS